



09 69 36 05 29, n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)
La rédaction de Saint-Brieuc
saint-brieuc@letelegramme.fr
36 rue Saint-Guillaume
@TelegStBrieuc
Facebook : Le Télégramme Saint-Brieuc

Saint-Brieuc

Il a embarqué 76 élèves à bord d'un trois-mâts



76 élèves de 5e du collège Léonard-de Vinci, à Saint-Brieuc, ont embarqué ce mardi 13 mai à bord du trois-mâts « Le Français ». Erwan Ribouchon

Ce mardi 13 mai, 76 élèves de 5^e du collège Léonard-de Vinci, à Saint-Brieuc, sont montés à bord du trois-mâts barque « Le Français »... pour pratiquer les maths. Erwan Ribouchon, leur professeur, a également vu l'opportunité de partager une belle aventure humaine.

Frédéric Militon

« C'est un projet qui me permet de partager mes deux passions avec mes élèves : la mer et les maths. » Erwan Ribouchon est professeur au collège Léonard-de Vinci, à Saint-Brieuc. Originaire de Concarneau, depuis tout petit, il baigne dans les flots : il fait ses premiers pas dans l'eau salée, s'adonne à la voile et réalise son service national sur La Belle Poule, la célèbre goélette paimpolaise. Désormais prof de maths, il reste néanmoins officier de réserve opérationnelle et chef de centre de la préparation militaire marine (PMM) de Saint-Brieuc.

Du Légué à Binic

Une fonction utile lorsqu'on a pour ambition d'emmener ses élèves en mer. Mardi 13 mai, Erwan Ribouchon a pris le large entre le port du

Légué et Binic avec 76 collégiens de 5^e. À bord, ce fut « l'occasion rêvée de montrer le sens pratique des maths, de montrer l'utilité de cette discipline dans la vie de tous les jours, rapporte le prof. Les élèves semblent ravis voire heureux. » Cartographie, traçage de courbe, calcul du marnage ou encore des angles pour définir le cap, la journée a été riche en apprentissage. En dehors de l'aspect théorique, des objectifs pédagogiques ont également été en ligne de mire. « Nous avons montré à quel point la communication est précieuse, détaille Erwan Ribouchon. Les élèves ont dû se coordonner à la fois entre eux et avec l'équipage. Lorsqu'on leur a demandé de hisser les voiles ou de tirer ensemble sur les voûtes, ils ont été à l'écoute et ordonné. Idem pour le respect du silence, lorsqu'il devient urgent d'écouter les ordres. »

Un trois-mâts de l'association Grand Voilier École

Les collégiens ont embarqué à bord du trois-mâts barque « Le Français », long de 46 m et construit au Danemark en 1948. Ce navire fait partie de l'association Grand Voilier École

(GVE), qui a pour ambition d'accompagner les jeunes de tout horizon en leur transmettant les « valeurs humaines dispensées par la pratique de la voile : mettre le pied à l'étrier par le travail et les efforts en commun ». L'organisation n'aura cependant pas été une mince affaire. Erwan Ribouchon planche sur cette journée depuis août 2024. « Le but était de financer à 100 % ce projet pour soulager au maximum les familles, afin que cette sortie soit accessible à tous », détaille-t-il. Le fonds « Trousse à projets » de l'Éducation nationale, le foyer socio-éducatif du collège, les parents d'élèves et l'établissement lui-même ont apporté les 6 000 € nécessaires à cette escapade. Le prof de maths ne compte cependant pas en rester là : « Je souhaite que cette activité se pérennise dans le temps. Le but étant que tous les collégiens de Léonard-de-Vinci puissent participer à cette journée à l'avenir, car ils ont tous mis la main à la pâte pour que les 5^e montent à bord cette année. » Les mécènes intéressés sont invités à passer par l'intermédiaire de l'association GVE.



Erwan Ribouchon (à droite), professeur de mathématiques et officier de réserve opérationnelle, avec ses élèves ravis, à la descente du bateau au Légué. Le Télégramme

Immobilier

Le nouveau patron des notaires bretons élu à Saint-Brieuc

En page Économie



Le Télégramme / M. Bréfort

Environ 80 agents mobilisés pour défendre le service public

Environ 80 agents de la fonction publique ont manifesté, ce mardi 13 mai devant la préfecture à Saint-Brieuc, répondant à l'appel de l'intersyndicale. Au cœur de leurs préoccupations, les mesures budgétaires annoncées par le gouvernement en 2026 et les 40 milliards d'euros d'économies prévus. Alors que déjà, ils dénoncent un « manque de personnel, de moyens », la « privatisation du service public »

ou encore, les « suppressions d'emplois, la poursuite du gel des salaires », les carences en cas d'arrêt maladie... « Les conditions de travail de la fonction publique continuent de se dégrader », note Régis Pineau. Qui souligne l'impact de cette dégradation « sur la qualité de la prise en charge dans les services publics : hôpital, Éducation nationale, infrastructure routière... Quels services rend-on à la population ? »



Environ 80 personnes ont pris part à la manifestation à l'appel de l'intersyndicale pour défendre le service public, ce mardi 13 mai devant la préfecture à Saint-Brieuc. Le Télégramme/Fanny Ohier

« Bien vivre aux Villages » s'oppose toujours au futur centre de l'Adalea



Le collectif « Bien vivre aux Villages » reste mobilisé contre le projet de centre d'hébergement porté par Adalea à Saint-Brieuc. Et a déposé un recours gracieux pour contester le permis accordé en janvier. Le Télégramme/Julien Molla

Quelques mois après l'autorisation du permis de construire, le collectif « Bien vivre aux Villages » continue à s'opposer au projet de centre d'hébergement de 30 logements porté par l'association Adalea sur un terrain dont elle est propriétaire rue de Brocéliande, à Saint-Brieuc.

Demande de délocaliser le projet

« La hauteur du bâti annoncé est de 9 m et s'implanterait de manière disproportionnée au cœur de maisons individuelles, générant ainsi de multiples nuisances », pointe le collectif dans un communiqué. « Nous réitérons notre colère contre un projet qui nous a été imposé sans aucune concertation possible et avec une totale négation de la qualité de vie des riverains. »

Le collectif, qui avait été reçu en mairie fin janvier, quelques jours après l'acceptation de la demande de permis par les services de la Ville, continue à demander la « délocalisation du projet sur un site plus adapté ». Et dit espérer « être enfin entendu dans le cadre du recours gracieux déposé par un cabinet d'avocats spécialisés pour contester le permis de construire accordé par la mairie ». Les membres de « Bien vivre aux Villages » concluent leur communiqué en assurant ne pas pouvoir se résoudre « à ce que ce projet soit validé dans la précipitation et sans cohérence avec un projet d'ensemble que la mairie s'engage à construire avec les citoyens pour le quartier ouest, et notamment l'avenir du centre commercial Géant Casino ».